

# Saint Martin le Vinoux

*#Naturellement Chartreuse*

**ZOOM**

**Végétalisation et  
désimperméabilisation  
dans les cours d'écoles**





**12 juin | CYCLOTOURISME**

• La randonnée féminine Les Petites Reines du Néron s'est déroulée avec la participation de 35 adhérentes du Vélo Club pour une journée de promotion du cyclotourisme au féminin.

**18 juin | CHORALE**

• La chorale du collège Chartreuse a organisé son concert de fin d'année à la Maison des Moais.

**22 juin | RÉUNION DE SECTEUR**

• L'équipe municipale poursuit ses rencontres avec les habitants des différents secteurs de la commune, pour évoquer leurs préoccupations et les grands projets. Ici, au hameau de Ripaillère.

**23 juin | CLÔTURE DU PASSEPORT CITOYEN**

• Pour les récompenser de leur participation active au Passeport Citoyen et de leur engagement pour la commune, le Maire et les élus ont remis des petits cadeaux aux élèves de CM2. Ceux ayant participé à au moins une action dans chaque thème ont obtenu leur diplôme de « super citoyen ». Une fierté !

**24 juin | FÊTE DES HABITANTS**

• La toute première « fête des habitants » a réuni de nombreux Saint-Martiniers autour de l'équipe municipale. Avant de convier les participants à danser au rythme du Pacha Disco club des Barbarins Fourchus, les élus ont fait le choix de mettre à l'honneur le dynamisme et l'exigence du Foyer Arts et Loisirs, association de la commune, à travers un morceau de violon brillamment joué par Adrien Sicut. Le talent de la jeunesse du territoire n'a pas été oublié, avec la prestation remarquable de Gabriel Selbmann et Yelin Yagan au chant. À l'année prochaine !

**25 et 26 juin | FESTI'FAL**

• Le Foyer Arts et Loisirs a mis à l'honneur les talents des élèves des différents ateliers organisés tout au long de l'année.

**28 juin | JOB DATING INTÉRIM**

• La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MEE-MIFE Isère) a organisé un nouveau Job Dating « Hors les Murs », à la Maison des Moais. Au terme des 65 entretiens passés avec 9 agences d'emploi, 78% des candidats ont brillamment réussi. La Ville se fait un devoir d'accompagner cet organisme dans ce type de dispositif et ainsi faciliter les rencontres entre les chercheurs d'emploi et le monde économique.

**28 et 30 juin | ANIMATIONS D'ÉTÉ SUR LES MARCHÉS**

• Au point de vente de Village et au marché de l'Horloge, les kermesses de l'été ont rencontré un vif succès.

**1<sup>er</sup> juillet | KERMESSE**

• L'association des Parents d'Elèves de l'école Robert Badinter a organisé sa kermesse annuelle.

**9 juillet | BRADERIE DU CCAS**

• Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une grande braderie à la Maison des Moais. Un large choix de vêtements était proposé à des tarifs solidaires, de 0,10 à 3€.

**13 juillet | VISITE**

• Le début d'été est synonyme de mise en pot pour Patrick et Maryvonne Caty, producteurs de confitures du « Régal du massif de la Chartreuse », installés à Saint-Martin-le-Vinoux. L'occasion d'une visite ! Vous pouvez les retrouver tous les mardis au point de vente de Village.

**18 au 22 juillet | STAGE DE GRAFF**

• L'association Magic Caps et des jeunes de 11 à 15 ans de la commune ont participé pendant 5 jours à la réalisation de la fresque le long du terrain de sport du square Pierre Sémard.

**Mois de juillet | ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS**

• L'association Méli Mômes, avec le soutien du Département de l'Isère, a animé différents ateliers en marge de son spectacle « Même pas » dans les EHPAD et au multiaccueil, tant avec le personnel qu'avec les tout-petits et les résidents.



12 JUIN



18 JUIN



22 JUIN



23 JUIN



24 JUIN



28 JUIN



28 & 30 JUIN



25 & 26 JUIN



1<sup>er</sup> JUILLET



13 JUILLET



DU 18 AU 22 JUILLET



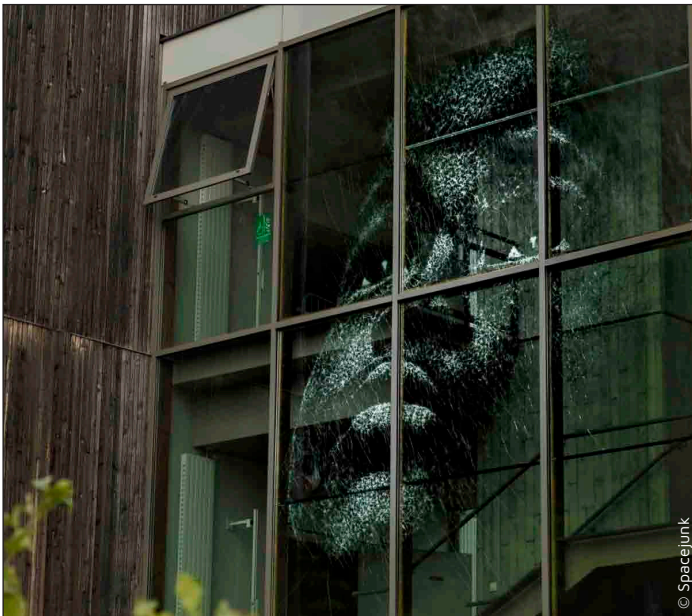
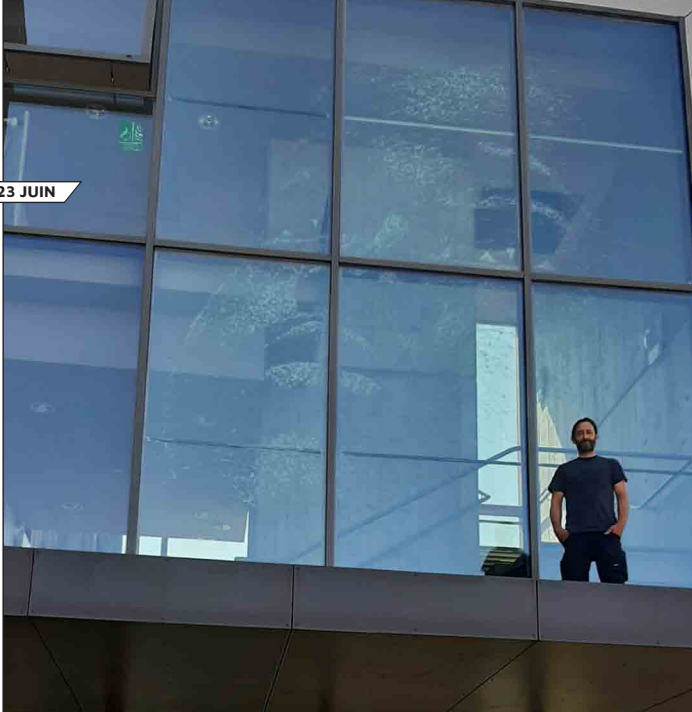
9 JUILLET



MOIS DE JUILLET



22 & 23 JUIN



**22 et 23 juin | « HOPE », DE SIMON BERGER**

• Dans le cadre du Street Art Fest Grenoble-Alpes 2022, Simon Berger, maître verrier contemporain suisse, a signé une œuvre monumentale sur la façade de l'école élémentaire Robert Badinter. Inaugurée le 3 septembre à l'occasion du Forum des Associations, elle fait désormais partie du patrimoine saint-martinier.

**Parole d'élus :** Sylvain Laval, Maire et Stéphanie Colpin, adjointe à l'éducation et à la culture

"C'est un très grand honneur pour la commune que Simon Berger, artiste de renommée internationale, ait accepté d'exercer son talent à Saint-Martin-le-Vinoux. Pour notre première participation au Street Art Festival, nous pouvons être fiers d'accueillir la plus belle réalisation de la saison !".

**Parole d'artiste :** Simon Berger

"J'ai choisi de nommer cette œuvre « Hope ». L'enfant regarde vers l'avenir avec espoir, il doit nous encourager à continuer d'espérer le bien dans le contexte mondial actuel ; nous devons apprendre de lui. Il a peut-être le moins de raisons de croire au bien dans la vie, mais il le fait...".

**Juillet/août | JOBS ET PETITS BOULOTS D'ÉTÉ**

• La Ville a embauché plusieurs jeunes de 16 à 18 ans pour un premier pas dans le monde professionnel par le biais d'un contrat d'une semaine pendant les vacances d'été (en photo au cimetière du Village pour le débroussaillage annuel). En lien avec la MEE-MIFE Isère, la Ville a également proposé 9 postes à des jeunes de 18 à 22 ans pour le renfort estival des services techniques, de l'entretien des bâtiments à la propreté urbaine.



JUILLET/AOÛT



**Juillet/août | RETOUR SUR LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ**

• Spectacles, sports, animations, sorties familiales... dans les parcs de la Ville. «Tous au parc cet été» a attiré de nombreux Saint-Martiniers !







École maternelle du Néron



**Virginie LOPEZ**  
Adjointe à l'environnement, au cadre de vie et aux aménagements



« Améliorer le cadre de vie de nos enfants en prenant en compte les défis environnementaux et climatiques d'aujourd'hui est une priorité ! C'est cette double ambition qui a guidé le projet de désimperméabilisation. »

## Végétalisation et désimperméabilisation dans les cours d'écoles

Espaces autrefois presque entièrement bitumés, les cours d'écoles sont aujourd'hui en mutation. Alors pensées uniquement comme un espace de jeu pratique et uniforme, elles sont maintenant devenues des espaces de vie hétérogènes, propices à l'apprentissage et à la sensibilisation au changement climatique.

Îlots de chaleur par excellence, les cours de l'élémentaire Robert Badinter et du groupe scolaire du Néron étaient de celles-là.

Celle du groupe scolaire Simone Veil est déjà pourvue d'un large espace enherbé depuis sa récente réhabilitation.

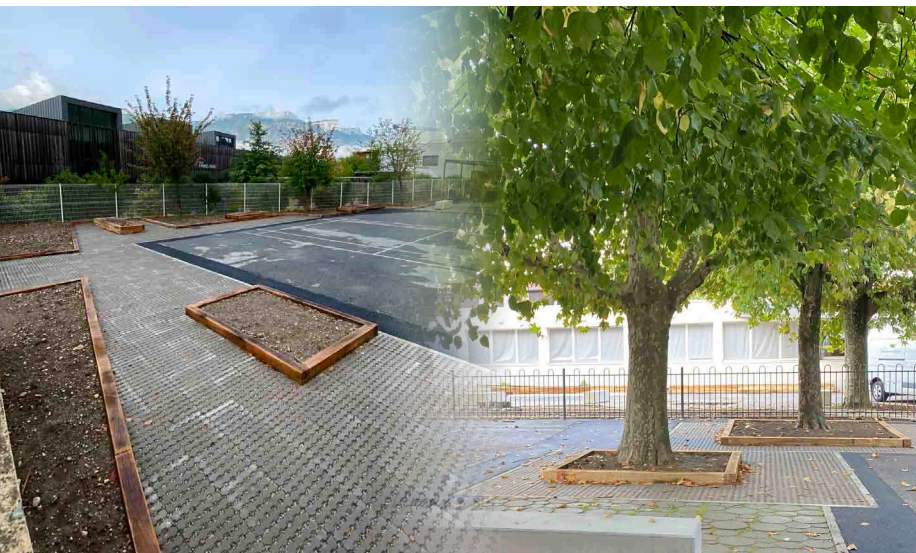
En amont, un travail de fond a été engagé avec les équipes enseignantes afin d'analyser les usages actuels et construire le projet dans leur intérêt et celui des enfants. Les parents d'élèves ont également été associés.

### Le résultat ?

Des cours totalement repensées pour apporter de la fraîcheur, de l'ombre et des espaces végétalisés. Des revêtements adaptés (copeaux, pavés enherbés) pour infiltrer l'eau, des arbres, des haies, de l'herbe, des carrés potagers, apporteront tout au long de l'année davantage de confort aux enfants et seront un excellent moyen de les sensibiliser aux cycles de la nature et au dérèglement climatique.

À l'impression de ce journal, les chantiers étaient toujours en cours. En ce début septembre, les grands aménagements sont terminés. Il faudra néanmoins attendre la Toussaint pour voir apparaître arbres, arbustes et gazon, pour un effet spectaculaire au printemps prochain !

École élémentaire R. Badinter // École élémentaire du Néron



## ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOÏS !

La saison culturelle 2022-2023 commence ! Retrouvez le programme joint à ce journal et sur le site internet de la Ville. *Réservation fortement conseillée sur [smlv.fr](http://smlv.fr) / rubrique Places de spectacle*

### REPRISE DU CHAMPIONNAT DE NANO MATCHS D'IMPROVISATION Ligue d'Impro 38

16 ET 30 SEPTEMBRE - DURÉE 1H30

C'est la reprise des nano matchs d'improvisation à la Maison des Moais. Deux comédiens s'affrontent en un contre un, en suivant les règles du match d'impro, intégrant nouveautés et catégories adaptées à ce format. L'assurance de vous faire passer un moment unique !

Tarifs : 8€ (Saint-Martiniers) 13€ (extérieurs)

+ D'INFOS et réservation [improvisation.fr](http://improvisation.fr) ou au 04 76 27 07 48



© Eve Reulier

### SPECTACLE "P'TITS MAUX D'MÔMES" Compagnie La Poêle à Gratter

23 SEPTEMBRE - 20H - DURÉE 1H30

«P'tits maux d'mômes» est un concert pop et intime qui dépeint les moments de vie d'un enfant. Les chansons aux univers musicaux singuliers, permettront aux enfants de laisser émerger leurs émotions, leurs peurs, leurs soucis, mais aussi leurs joies et leurs secrets, et aux adultes qui les accompagnent, de faire écho à leur enfance. À déguster en famille à partir de 6 ans.

Tarifs : 4€ (-12 ans), 5€ (réduit), 8€ (adultes)



### FÊTE DE LA SCIENCE

12 OCTOBRE - DE 14H À 17H

La Ville vous propose plusieurs animations scientifiques gratuites. Cette année, le Radio Club F6KQY, le laboratoire du CNRS et l'institut Louis Néel sont présents.

Différents ateliers sont proposés gratuitement :

**Atelier Azote liquide**  
Médiation et démonstration (30 min) sur inscription - 10 pers. max. / séance

**Atelier Lumière - couleurs**  
Médiation scientifique et fabrication d'objets (1h) sur inscription - 15 pers. max. / séance

**Atelier Chasse au renard**  
Jeu, chasse au trésor (20 min) sur inscription - 6 pers. max. / séance

**Atelier Montage d'un circuit électronique**  
Fabrication d'objet (1h) sur inscription - 4 pers. max. / séance

**Démonstration automate**  
Voiture intelligente et autonome Libre accès

Événement gratuit

### LE MOIS DE LA NUIT REVIENT !

Mardi 25 octobre de 19h à 22h, la Ville vous invite à participer au Mois de la nuit à Saint-Martin-le-Vinoux.

Le programme, entièrement gratuit, a été élaboré en partenariat avec La Chapelle de la Nativité - Narbonne, l'association 404Prod, l'association Montagn'arbres, le Groupe d'Astronomie du Dauphiné, François et Karin Senellart de Vrière ainsi qu'Eric Chaigneau. Vous pourrez participer à un atelier light painting (15 places), à une balade nocturne en Chartreuse (20 places), à deux sessions d'observation du ciel (20 places) et écouter des contes en musique.



© Dominique Joubert

+ D'INFOS Programme complet et inscriptions sur [smlv.fr](http://smlv.fr) rubrique places de spectacle ou auprès du service Culture et Associations de la Ville au 04 76 85 14 50. Plus d'infos dans le journal municipal d'octobre.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

fête de la Science





**NOUVEAUX PANNEAUX D’AFFICHAGE LIBRE**

8 nouveaux panneaux d’affichage libre ont été installés. Ils se situent :

- > Angle des routes de Clémencières et Narbonne,
- > À Ripaillère, au croisement de la route de Narbonne avec le chemin du Replat,
- > Bassin de Gatinet,
- > À l’Hermitage,
- > Bassin au Col de Clémencières,
- > Parking du Mas Caché,
- > Remplacement de deux panneaux en métal à l’angle de la route de Narbonne et du chemin du Canet et sur le talus du pont Bergonzoli.

Ils sont à disposition de tous, n’hésitez pas à les consulter et à les utiliser.

**BIEN VIVRE SA RETRAITE**

La Ville, en partenariat avec la CARSAT Rhône-Alpes, propose un atelier « Bien vivre sa retraite » à compter du 26 septembre de 15h à 17h à l’Hôtel de Ville. Cet atelier est constitué de 3 séances gratuites pour préserver sa qualité de vie et son capital santé et traite des thématiques suivantes : l’alimentation, l’activité physique, le sommeil, le stress, l’aménagement du logement et la mémoire. Il se présente sous forme de quizz et d’échanges et permet de distiller des messages de prévention.

➔ D’INFOS et inscriptions auprès du Service Solidarité et Affaires Générales de la Ville au 04 76 85 14 50



**VOS MARCHÉS REPRENENT !**

Après une pause estivale bien méritée, vos marchés sont de retour.

- Point de vente place du Village : les mardis de 16h à 19h
- Marché de l’Horloge : les jeudis de 15h30 à 19h

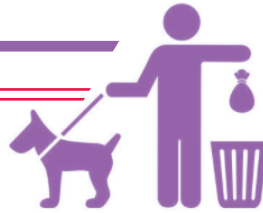
**VOS MARCHÉS EN FÊTE**

Mardi 27 et jeudi 29 septembre, deux journées spéciales sont organisées sur vos marchés, autour du thème de la mobilité. En plus de vos exposants habituels, vous pourrez retrouver :

« Saint-Martin-le-Vélo » : 3 entreprises se sont regroupées pour proposer des services complémentaires : « L’atelier Sicklo » propose de la réparation-entretien, « Vélo Papillon » propose de la restauration et « Lichen » propose de la fabrication. Ils vous présenteront leurs services.

SAJ Sainte Agnès : vente de produits réalisés dans le cadre des ateliers des résidents ;

**J’AIME MON CHIEN,  
JE LE TIENS EN LAISSE ET  
JE RAMASSE SES DÉJECTIONS**



N’oubliez pas : même s’il ne paraît pas méchant, un chien peut faire peur. Par ailleurs, les enfants aiment se rouler dans l’herbe mais aiment beaucoup moins rentrer avec un cadeau odorant sur leurs vêtements ! La Ville rappelle qu’il est strictement obligatoire de tenir son chien en laisse dans les parcs. Par ailleurs, il est également obligatoire de ramasser ses déjections.

Ne pas les ramasser est passible d’une amende de 68€. Des sacs spécifiques sont disponibles gratuitement en Mairie. En complément, 18 distributeurs de sacs « Toutounet » sont à votre disposition dans les parcs de la commune.

Des panneaux rappelant les règles en la matière ont été installés dans les parcs, veillez à les respecter.

**OUVERTURE DE LA CHASSE**

La préfecture de l’Isère informe que la période d’ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département du 11 septembre 2022 au 28 février 2023 au soir.

À noter : durant toute la période, la chasse est interdite le vendredi.

Stand de soupes mystères : découvrez les ingrédients des soupes 100% faites maison ;

Concours de dessin « 1001 façons de se déplacer » : seul ou avec l’aide de tes amis ou de ta famille, réalise un dessin, un poème... sous la forme que tu souhaites, sur le thème « 1001 façons de se déplacer ». Pour participer au concours et gagner un des nombreux lots, tu pourras glisser ton œuvre dans l’urne présente sur les marchés les 27 et 29 septembre. Au dos, inscris ton nom, ton prénom, ton âge et le numéro de téléphone de tes parents.

Mardi 27, l’association saint-martinière Le Vélo Club vous proposera un parcours de sensibilisation à la sécurité à vélo, des trucs et astuces pour bien entretenir votre vélo et vous présentera ses nombreuses activités.

Jeudi 29, MVélo+ (anciennement MétroVélo) apportera ses vélos jaunes Place de l’Horloge ! Vous pourrez les essayer et vous renseigner sur les abonnements et les services proposés.



**VOYAGE LECTURE**

Le voyage lecture 2021/2022 sur le thème de la musique s’est terminé avec les rencontres des différentes classes. Des chorales de tous âges ont vu le jour de la maternelle au primaire ; les enfants de la classe ULIS ont créé un court-métrage avec des Legos® ; des livres ont été réinventés et lus à haute voix...

Les enfants ont même pu jouer avec des instruments de musique inventés par eux : à vous de découvrir la ukulele, le guillon, la xytérie et bien d’autres !

Les valises du voyage lecture sont déjà prêtes pour la rentrée 2022 sur le thème de la gourmandise.

**ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS-MOBILITÉ VUL/PL :  
CE QUI CHANGE EN 2022**

En juillet 2022, la Zone à Faibles Émissions-Mobilité (ZFE) a franchi un pas de plus avec l’interdiction des véhicules utilitaires légers (VUL) et poids lourds (PL) classés Crit’Air 3 et plus anciens.

En pratique, seuls les véhicules professionnels portant les vignettes Crit’Air 2, Crit’Air 1 et Crit’Air 0 peuvent circuler et stationner, 7j/7 et 24h/24.

La Métropole vous permet de bénéficier d’un conseil d’expert gratuit et d’une aide jusqu’à 18 000€ pour financer jusqu’à 5 véhicules (sous conditions).

➔ D’INFOS [grenoblealpesmetropole.fr/762-l-aide-a-l-achat-d-un-vehicule-faibles-emissions.htm](https://grenoblealpesmetropole.fr/762-l-aide-a-l-achat-d-un-vehicule-faibles-emissions.htm)

Des dérogations sont prévues pour les entreprises en difficulté, pour certains usages et délais de livraison de véhicules autorisés et lorsque l’offre de véhicules faibles émissions n’existe pas, ainsi qu’un pass journalier de 12j/an.

➔ D’INFOS [grenoblealpesmetropole.fr/cms\\_viewFile.php?idtf=13056&path=Liste-derogations-ZFE-2022.jpg](https://grenoblealpesmetropole.fr/cms_viewFile.php?idtf=13056&path=Liste-derogations-ZFE-2022.jpg)



À noter : vous pourrez effectuer vos demandes de dérogation individuelles en ligne à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Jusqu’à fin 2022, vous pouvez réaliser vos démarches durant une période transitoire, avant le contrôle et les sanctions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L’apposition de la vignette Crit’Air est obligatoire.

➔ D’INFOS [certificat-air.gouv.fr](https://certificat-air.gouv.fr)



**JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Les 17 et 18 septembre, profitez des Journées du Patrimoine pour redécouvrir votre patrimoine culturel. À Saint-Martin-le-Vinoux, 2 lieux emblématiques vous ouvrent leurs portes :

**La Casamaures**

Samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10h à 18h

- Entrée libre non-stop dans les jardins de sculptures en or gris (exposition de photos et maquette du site au 19<sup>e</sup> siècle). Dédicaces des romans historiques de Béatrice Besse.

- Visite du monument historique, sur réservation. Gratuit jusqu’à 18 ans. Participation des adultes au bénéfice de l’association pour la création d’une « Pergola aux étoiles », suite du portail des cimes du Vercors installé ce printemps.

**L’Eglise Saint Jean-Marie Vianney**

Samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

La Compagnie l’Arbre propose 2 représentations de « Luky », lecture théâtrale et musicale.

Samedi à 14h devant l’église de la Buisserate et dimanche à 17h30 au parc des Moais

(Repli sous le préau de la Maison des Moais en cas d’intempéries).

Luky a 14 ans, il vit seul avec sa mère. Il a ses copains, Diego et Abdoul, des vacances où il n’y a rien à faire, des cours où il ne comprend rien. Et il y a ces voix en lui, comme un espoir...

D’après le roman d’Aurélien Delsaux.

➔ Prix libre.



### TRAIL DU NÉRON

Le dimanche 18 septembre, l'USSE athlétisme vous propose le Trail du Néron, une toute nouvelle course de montagne. Vous emprunterez les sentiers et les crêtes de la Chartreuse pour relier les 6 communes du SIVOM du Néron.

Voici les différentes épreuves (toutes les arrivées ont lieu à Saint-Égrève) :

- > Le Grand Néron solo 48 km et 3300 m D+, départ 8h de Saint-Égrève/parc de la mairie.
- > Le Grand Néron relais à 3 : Relais 1, Saint-Égrève/col de la Charmette, 19km et 2000m D+, départ 9h. / Relais 2, col de la Charmette/Quaix-en-Chartreuse, 11 km et 400 m D+.

Relais 3, Quaix-en-Chartreuse/Saint-Égrève, 18 km et 900 m D+.

- > Le Néron Express 17km et 900 m D+, départ du village de Quaix-en-Chartreuse à 10h30.
- > La Marche du Néron (marche nordique) 9km et 420 m D+, départ 9h30 de Saint-Égrève.
- > Courses des enfants : départ dès 14h, à Saint-Égrève/parc de la mairie.

+ D'INFOS usse-athle.fr/trail-du-neron/ (inscriptions ouvertes jusqu'au 14 septembre)



### APPEL À BÉNÉVOLES

L'Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels recherche des personnes pour animer des ateliers de français auprès de personnes de langue maternelle autre que le français dès septembre sur la commune.

Il s'agit d'ateliers de conversation et d'écriture du niveau débutant au niveau avancé.

Une session d'inscription pour les cours de français aura lieu à la Maison des Moais le 22 septembre entre 9h30 et 12h.

+ D'INFOS cri38-iris.fr / 04 76 60 31 64 / 07 67 60 19 68 /  
opheliepassemard@odti.fr ou estellemallet@odti.fr

### POURSUITE DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis une année, l'éclairage public est éteint à compter de minuit routes de Narbonne et de Clémencières.

Cette expérience concluante conduit la Ville à étendre cette extinction au chemin du Canet (pour des raisons techniques hors secteur Village) à compter de ce mois.

Cela permet de protéger la biodiversité nocturne et de réduire les consommations d'énergies !

### LA CARTE TATTOO REMPLACE LE CHÉQUIER JEUNE

Le Département de l'Isère a présenté un nouveau dispositif d'aides à la rentrée scolaire pour tous les collégiens isérois.

L'ensemble des prestations est maintenant réuni sur une seule carte magnétique, nominative et valable durant toute la scolarité.

Tattoo Isère propose gratuitement aux collégiens une carte d'une valeur de 60€ pour les activités sportives, culturelles et artistiques annuelles. Ce montant est bonifié par la Caf de l'Isère à hauteur de 45€ pour les activités culturelles et artistiques des familles dont le QF est inférieur à 800.

Pour en bénéficier, il suffit de créer un compte "parents" sur le site isere.fr. Vous pourrez ensuite accéder au dispositif Tattoo Isère depuis le site "Isère connect" et créer votre espace personnel pour inscrire un ou plusieurs de vos enfants.

+ D'INFOS isereconnect.fr



### GUIDE DES ASSOCIATIONS

Vous avez loupé le forum des associations ? Pas de panique !

La Ville a mis à jour son guide des associations. Découvrez-le sans attendre sur le site internet de la Ville, rubrique « Nouveautés ».

+ D'INFOS saint-martin-le-vinoux.fr/3736-actualites.htm

### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ROBERT BADINTER PREND DU SERVICE !

Merci à tous les parents bénévoles qui ont fait tourner l'association l'année dernière, aux parents qui nous ont régales aux différentes ventes de gâteaux et à la kermesse et à toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à faire de cette année une réussite ! Merci à la mairie pour les différents prêts de matériel et leur soutien. Et merci à tous nos partenaires !

Nous manquons souvent de bras sur les événements, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous organisons notre Assemblée Générale le 22 septembre à partir de 18h salle Coluche, Maison des Moais. Celle-ci sera suivie d'un petit APEro ! N'hésitez pas à venir, nous ferons le bilan de l'année écoulée et parlerons des projets pour l'année qui débute.

+ D'INFOS apebadinter.wixsite.com/site

### NOUVEAU ! DES COURS DE DANSE AFRICAINE

L'association Nougbo 38 vous propose de découvrir les danses et percussions traditionnelles d'Afrique de l'Ouest et particulièrement de Côte d'Ivoire : dépaysement et ambiance garantis !

Les cours ont lieu les mardis à la Maison des Moais. De 18h30 à 20h pour les cours débutants et de 20h10 à 21h40 pour les cours intermédiaires / avancés.

Tarifs à raison d'un cours par semaine (1h30) :  
Annuel - Plein tarif : 340€ ; tarif réduit : 290€  
Trimestriel - Plein tarif : 127€ ; tarif réduit : 107€  
Inscription Cours illimités à l'année : 495€  
Inscription Cours illimités au trimestre : 167€  
Coût de la séance : 15€

+ D'INFOS 06 48 86 95 79  
nougbo.contact@gmail.com  
et www.nougbo38.org

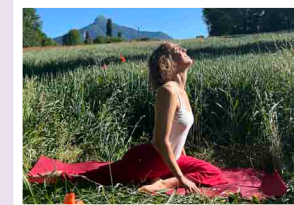


### NOUVEAU ! REPRIS DES COURS DE YOGA

"Après deux ans d'absence, les cours de yoga sont de retour à Saint-Martin-le-Vinoux ! Rejoignez-nous et venez prendre soin de votre corps et de votre esprit. À travers mes cours, inspirés principalement du Hatha Yoga traditionnel, je vous invite avant tout à vous accorder un moment de connexion et de détente rien que pour vous. Je vous propose un yoga méditatif et relaxant ; mais qui viendra aussi renforcer muscles, articulations et mental. Encore indécis(e) ? S'il reste des places, vous pourrez venir à un cours d'essai le mercredi 7 ou le mercredi 14 septembre". Mathilde Arnod, professeure de yoga Hatha/Vinyasa et de méditation.

Cours tous niveaux les mercredis de 11h à 12h et de 19h à 20h, gymnase Pierre Mendès-France. Début des cours le 7 septembre.

+ D'INFOS mathilde.arnod@gmail.com  
ou 07 57 18 98 14



### DES COURS DE STRETCHING POUR S'ÉTIRER EN MUSIQUE !

L'Amicale du Personnel de Saint-Martin-le-Vinoux vous propose des cours de stretching les lundis et jeudis de 12h30 à 13h15 au gymnase Pierre Mendès-France (sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés). Ces 2 cours en musique, très complémentaires vous aident à retrouver la forme, dans une bonne humeur garantie, coachés par Sandrine Subit, professeure de fitness. Un cours d'essai est possible, au tarif de 5€ le cours, à déduire ensuite de l'inscription annuelle.

La présence est conseillée à 12h15 pour commencer le cours à l'heure.

+ D'INFOS amicalesmlv@gmail.com

### FOYER ARTS ET LOISIRS : INSCRIVEZ-VOUS !

Les permanences du secrétariat ont lieu les lundis et vendredis de 17h30 à 18h30 dans le bureau du FAL à partir du 5 septembre.

Si vous n'avez pas pu vous rendre au Forum, il est encore temps de valider votre inscription, en remplissant votre fiche disponible sur le site fal-smv.fr et en venant avec votre attestation CAF de quotient familial, ainsi que votre chéquier.



# P'tits maux d'mômes




Vendredi  
20h 23  
septembre  
Maison des Moais

La Poêle à Gratter




 [www.smlv.fr](http://www.smlv.fr)

Toutes vos démarches  
en ligne !

 **horaires d'ouverture de la mairie :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h

 **téléphone :** 04 76 85 14 50

 **courriel :** [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)

 @Ville.de.SaintMartinleVinous

 [smlv\\_naturellement\\_chartreuse](https://www.instagram.com/smlv_naturellement_chartreuse)



L'AGENDA

## Dès le 1<sup>er</sup> septembre

Point de vente de Village  
tous les mardis 16h - 19h  
Marché de l'Horloge  
tous les jeudis 15h30 - 19h

## Vendredi 16 septembre

Théâtre d'improvisation  
avec la Ligue d'Impro 38  
20h | Maison des Moais

## Samedi 17 septembre

Concert "musique et handicap"  
de Sainte-Agnès  
17h | Maison des Moais

## Samedi 17 et dimanche 18 septembre

*Journées du patrimoine*  
Lecture théâtrale et musicale « Luky »,  
Samedi 14h | devant l'église de la Buisserate  
Dimanche 17h30 | parc des Moais

## Dimanche 18 septembre

Trail du Néron

## Vendredi 23 septembre

Spectacle musical « P'tits maux d'Mômes »  
20h | Maison des Moais

## Mardi 27 septembre

Vos marchés en fête : animations  
16h - 19h | place du Village

## Jeudi 29 septembre

Vos marchés en fête : animations  
15h30 - 19h | place de l'Horloge

## Vendredi 30 septembre

Théâtre d'improvisation  
avec la Ligue d'Impro 38  
20h | Maison des Moais

## Lundi 3 octobre

Conseil municipal  
19h | Hôtel de Ville

## Mardi 12 octobre

Fête de la Science  
14h - 19h | Maison des Moais  
Inscription obligatoire sur [smlv.fr](http://smlv.fr)

## Mardi 25 octobre

Animation dans le cadre du Mois de la Nuit  
19h - 22h | Chapelle de la Nativité  
au hameau de Narbonne  
Inscription obligatoire sur [smlv.fr](http://smlv.fr)

## PHARMACIES DE GARDE



Pour trouver au quotidien  
une pharmacie de garde :  
[servigardes.fr](http://servigardes.fr) ou 0825 74 20 30

10 & 11 septembre  
Casadella - 04 76 75 24 84  
61 bis, avenue du Général de Gaulle  
à Saint-Égrève

17 & 18 septembre  
Fontanil - 04 76 75 51 48  
1, allée C. Baudelaire  
au Fontanil-Cornillon

24 & 25 septembre  
Prédieu - 04 76 75 31 67  
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

1<sup>er</sup> & 2 octobre  
Barnave - 04 76 75 43 42  
42, rue Saint Robert à Saint-Égrève

8 & 9 octobre  
La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Centre commercial La Pinéa  
à Saint-Égrève